

LES ATELIERS DE LA JEUNE ENTREPRISE

Mon premier site web : les bonnes pratiques pour une présence efficace

Mardi 27 mars 2018

de 8h30 à 12h



Atelier animé par :

Karine VERNEREY
et
Christophe LELARD

Membres de l'association ASPIK



ASPIK
Association Spécialisée dans le Protection Informatique
de la Caraïbes



Les Ateliers de la Jeune Entreprise

Destinée à faciliter le démarrage et le développement des jeunes entreprises, la pépinière d'entreprises de Technopole Martinique, met à disposition des jeunes entrepreneurs innovants des locaux et des services adaptés à leurs besoins. Elle leur offre un soutien pour faciliter le développement de leur activité et leur insertion dans le monde économique.

La phase de démarrage d'une entreprise est une période de fragilité reconnue : **plus de 50% des entreprises créées disparaissent dans les cinq premières années** de leur activité (statistiques INSEE), dont 75% pour des raisons économiques. **Les TPE sont les entreprises les plus touchées et représentent 80% de ces cessations, quasiment toutes avant la fin de la troisième année d'exercice.**

Problèmes financiers, de marché, manque de compétence en gestion et sentiment d'isolement du chef d'entreprise sont les principaux facteurs de cessation d'activité cités dans 85% des cas.

L'accompagnement des jeunes entreprises, qu'il prenne la forme d'un parrainage professionnel, d'un soutien par un réseau et/ou d'un suivi en pépinière participe très largement à leur pérennisation : **une jeune TPE accompagnée peut voir réduit de 30 à 40% son risque de cessation d'activité dans les cinq premières années** (statistiques CSA).

L'entrepreneur, et singulièrement l'innovateur, est souvent un véritable expert dans son domaine d'activité avec néanmoins une faible dimension entrepreneuriale : assurer le quotidien, recruter, manager, connaître et appliquer la réglementation sur les plans administratif, comptable, financier ou juridique, gérer la relation avec les banquiers, négocier, contractualiser, sont autant d'aspects de leur métier qu'ils découvrent souvent lors de la création de leur entreprise.

Conscients de ces difficultés, l'équipe de la pépinière d'entreprises a mis en place un dispositif d'actions d'animation et d'accompagnement à l'attention des jeunes entrepreneurs. En effet :

- les entreprises hébergées dans la pépinière bénéficient d'un suivi individuel trimestriel et d'une veille relative aux actions mises en œuvre par d'autres acteurs de la vie économique martiniquaise ; de cette manière la pépinière contribue à aider l'entrepreneur à prendre du recul sur son activité;
- Sont, également, organisés des **Ateliers de la Jeune Entreprise** qui s'adressent plus largement à toutes les entreprises en démarrage du territoire. Ces réunions collectives autour d'une thématique liée au métier/statut de chef d'entreprise doivent permettre aux entrepreneurs de sortir de leur isolement, s'informer, se former, d'échanger avec d'autres acteurs économiques et de nouer de nouvelles relations professionnelles bénéfiques au développement de leur entreprise.

Qu'est ce qu'une Technopole ?

Une technopole est avant tout une dynamique de territoire, c'est-à-dire la mobilisation et la coordination des acteurs, des ressources et des infrastructures, dans le cadre d'une politique de soutien à l'innovation visant au développement du territoire.



Présentation de l'atelier



S'il paraît aujourd'hui impensable pour une entreprise de ne pas être tout au moins identifiable sur la toile, les modalités de sa présence dépendent de nombreux facteurs : nature de l'activité, type de clientèle, contraintes budgétaires, compétences internes et appétence pour le numérique...

La TPE en démarrage prend rarement le temps nécessaire à l'élaboration de sa stratégie de présence sur la toile et se lance souvent directement dans la création d'un site. Conséquences, les écueils sont nombreux : dépassements budgétaires, manque de prise en main des développements réalisés, dialogue compliqué avec les prestataires, obsolescence rapide des choix initiaux au regard de l'évolution de l'entreprise...

L'objectif de cet atelier est de présenter les bonnes pratiques en matière de création de site internet dans le but de sécuriser les projets à tous points de vue : opportunité, pérennité, évolutivité, délai, budget, performance...

Mon premier site web : les bonnes pratiques pour une présence efficace

27 mars 2018 de 8h30 à 12h

Programme

08h15-8h30	Accueil des participants
8h30-12h	1- Les questions à se poser avant de démarrer sur le web 2- Tour d'horizon des bonnes pratiques en matière de création de site internet 3- La vie de mon site internet
12h-13h	Collation

Intervenants

L'association ASPIK : Association Spécialisée dans la Protection Informatique Karibéenne, représentée par ses membres :

Karine VERNEREY : Directrice Antilles/Guyane d'ATOS

Christophe LELARD : Cogérant architecte infrastructure d'ASCII Consulting

Participants

- Chefs d'entreprises de jeunes TPE/PME (*entreprises de moins de 5 ans*)
- Porteurs de projet

Atelier limité à 25 participants, une seule inscription par entreprise

Inscription

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 22 mars 2018**
par mail à francine.chasseur@cacem-mq.com

Participation gratuite, dans la limite des places disponibles,
Votre inscription n'est valide qu'après confirmation par retour d'email
Sans nouvelle de notre part sous 24h ouvrées, contactez-nous par téléphone

La Pépinière d'entreprises reste à votre disposition pour tout renseignement au 0596 38 07 71

CACEM
Direction Générale Adjointe du Développement et de la Planification
Technopole Martinique

ADRESSE DU SITE
TECHNOPOLE MARTINIQUE

Centre d'affaires Agora – Bât B
Avenue de l'Etang Z'abricots
97200 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél: 0596 38 07 71

ADRESSE POSTALE

Immeuble Les Cascades III
Place François Mitterrand
BP 407
97204 FORT DE -FRANCE CEDEX

Standard tél : 0596 75 82 72

